

Le renvoi fictif de l'Imam et Moussa : l'arroseur arrosé



L'imam Hassan Iquioussen est en fuite ! Après que le Conseil d'Etat ait validé l'expulsion décidée par Moussa Darmanin, l'affaire est considérée comme étant un nouveau fiasco pour la macronie. Si l'imam est jugé indésirable, après des années de tolérance du discours islamiste, Macron l'est aussi.

Moussa, qui s'est fait mousser à grand tapage de publicité, est bien l'arroseur arrosé de la fable.

Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative française, avait donné son feu vert à l'expulsion vers le Maroc du prédicateur réputé proche des Frères musulmans, vivant dans le nord de la France.

L'imam Hassan Iquioussen, né en France, est de nationalité marocaine. Aussitôt, le Maroc retire son laissez-passer consulaire. La politique de gribouille de Moussa s'étonne : *« Il serait incompréhensible que ce document qui n'a d'autre fonction que d'officialiser la reconnaissance par le Maroc de la nationalité de Hassan Iquioussen soit suspendu. Comment peut-on reconnaître la nationalité d'un de ses ressortissants un jour et ne plus la reconnaître le lendemain ? »* Une

expulsion déjà suspendue par le tribunal administratif de Paris qui a estimé qu'elle porterait une « atteinte disproportionnée » à sa « vie privée et familiale ». Ben voyons !

Mais le Conseil d'État n'a pas suivi la décision du tribunal administratif de Paris et valide l'expulsion.

L'imam marocain reste introuvable, malgré une importante présence policière dans sa commune.

« Une grande victoire pour la République » selon Moussa : « Il sera expulsé du territoire national », a-t-il ajouté (vers la Belgique ?). La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) avait refusé de suspendre l'expulsion expliquant qu'elle n'accordait des mesures provisoires de suspension « qu'à titre exceptionnel » lorsque le requérant était exposé « à un risque réel de dommages irréparables ».

La maire PS, sûrement non islamophobe et très bienveillante, de la ville voisine de Denain, où est né Hassan Iquioussen, craint les conséquences de cette affaire : « *Cela fait de la publicité et j'espère que chaque fois que l'on cite son nom, il n'y a pas de nouveaux gamins devant ses vidéos, à l'écouter !* »

L'imam Hassan Iquioussen est inscrit au FPR, le fichier des personnes recherchées.

Moussa arrogant et toute la macronnie incompétente dans le rôle de l'arroseur arrosé !

La tendance actuelle du ni gauche, ni droite de la macronnie vulgaire est un échec absolu.

Chroniqueuse judiciaire de Libération, puis du Canard enchaîné, Dominique Simonnot a été nommée par Macron le 5 octobre 2020 Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, chargée de défendre les droits des détenus (12

300€/mois). Voilà en quoi consiste la politique de Macron.

Rien de politique, mais que des copinages et un pognon de dingue, sans aucun sens moral.

Aujourd'hui, la république de Macron a besoin d'une remarquable et patiente restauration.

Avec Éric Zemmour : Nous devons reprendre le contrôle de notre pays !

Thierry Michaud-Nérard